



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierre-alainmillet.fr/La-reforme-de-Grece-en-France>

# La réforme, de Grèce en France...

- Rencontres -



Date de mise en ligne : mercredi 28 avril 2010

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**La première des rencontres de quartier sur la réforme des collectivités locales s'est tenue ce soir à la salle Rivat de la maison du peuple. La présentation de la réforme a été faite par les deux adjointes au conseil de quartier et les deux présidents de conseil de quartier du centre et de Gabriel Péri...**

**La discussion a été utile et a mis en lumière pour plusieurs interevenants qu'il était difficile de mobiliser les habitants sur ce projet qui semble très "loin" des préoccupations du quotidien.**

**C'est pourquoi j'ai pris la parole pour donner des arguments justement sur le lien étroit entre les attaques contre les services publics et cette réforme des collectivités locales... en faisant un détour pas si lointain, en Grèce !**

Car s'il est vrai que pour de nombreux habitants, la priorité, c'est le salaire, la retraite, le pouvoir d'achat, le logement... chacun sait que les politiques publiques en Europe sont toutes orientées vers la réduction de ces dépenses... comme si notre vie coutait trop chère !

La Grèce nous montre malheureusement ce qui pourrait nous attendre demain... J'ai entendu ce matin le premier ministre grec répondre à la demande de l'Union Européenne de réduire fortement les salaires en Grèce comme condition pour verser l'aide promise "Non, la Grèce ne réduira pas encore les salaires". Cet exemple montre le lien étroit entre la réduction des dépenses publiques et l'existence d'institutions capables de dire "NON"... Je ne sais d'ailleurs pas si le premier ministre grec pourra longtemps dire "NON" à l'Union Européenne [1]. En tout cas, il est légitime, comme représentant du gouvernement choisi par les grecs, pour prendre une décision "au nom du peuple grec". C'est pourtant la commission européenne qui considère qu'elle a le droit de décider de ce que les grecs doivent faire.

Ce qui est terrible d'ailleurs, c'est qu'en fait, il y a dans cette affaire deux solutions. La première c'est de renvoyer les spéculateurs dans leur bureaux en bloquant les spéculations sur les monnaies. Certes des riches financiers perdront les (grosses) sommes qu'ils ont pariés sur la dette grecque, mais cela mettra un terme à cette véritable guerre économique que les spéculateurs ont engagé. L'autre solution, celle choisie par l'Union Européenne et Nicolas Sarkozy, c'est effectivement de faire payer les salariés grecs, pour "sauver" le système et les gains des spéculateurs.

Or, cette politique de rigueur, d'austérité comme on disait sans détour il y a 20 ans, rencontre des résistances comme on le voit dans les grandes manifestations grecques. Et pour l'Union Européenne, la souveraineté populaire dont sont porteurs les états-nations est insupportable ! C'est pour cela qu'ils ont fait le forcing pour imposer cette constitution européenne que nous avons refusé en 2005... Et ils sont pressés pour réduire le plus vite possible toutes ces dépenses publiques que les financiers regardent avec envie (et si on pouvait les privatiser ?!). En France, Sarkozy supprime un emploi public sur deux départs à la retraite. J'ai entendu ce matin un dirigeant de droite du Portugal proposer un accord au premier ministre socialiste sur le principe de supprimer 4 emplois sur 5 départs ! Avec eux, c'est toujours plus dans la casse et l'ouverture au marché...

De même, pour accentuer encore la réduction des dépenses publiques, Sarkozy a besoin de casser tous les lieux de résistance à cette "purge". Les collectivités locales, et notamment les communes, sont au contraire des lieux où les habitants sont proches des élus, peuvent intervenir, et où très souvent les élus portent d'une manière ou d'une autre l'intérêt général, le besoin de développement du territoire, les besoins sociaux des habitants...

La réforme proposée des collectivités est bien la suite de la constitution européenne. Elle cherche à détruire tous les lieux de "souveraineté" populaire. et en premier lieu la commune, tout comme la constitution européenne attaque frontalement la souveraineté nationale.

Nous pouvons expliquer autour de nous ce lien étroit entre les attaques contre les retraites, le logement social, les salaires et la réforme des collectivités.

Non, cette réforme ne cherche pas à simplifier l'administration ! Elle ne supprime aucune structure et elle en rajoute plusieurs, métropoles, poles métropolitains, communes nouvelles... Pendant longtemps, un citoyen Français élisait partout un maire, un conseiller général et un député. Les compétences des institutions étaient les mêmes partout... Avec la réforme, ce serait l'inégalité territoriale partout... Selon que vous habitez ici ou ailleurs, vous aurez un "vrai" maire ou pas, un département ou pas, une agglomération ou pas, qui s'occupe des lycées ou pas, du transport ou pas... Au lieu d'une république "une et indivisible" ce sera chacun pour soi, et tant mieux pour les plus forts, les plus riches...

Non, cette réforme ne vas pas rendre les administrations plus efficaces, au contraire. Quand Sarkozy dénonce le coût des élus locaux, c'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité.. Car sa première mesure de président de la république, c'est d'augmenter fortement son salaire, et le budget de l'Elysée bat tous les records !

Oui, ça vaut le coup de faire connaître cette réforme et de mobiliser pour exiger un référendum... Si en 2005, le NON a gagné contre tous les pronostics, nous pouvons refaire la même chose. Et si Sarkozy a pu utiliser la commission européenne pour faire passer cette constitution malgré tout, il se retrouverait tout seul devant un refus populaire de sa réforme...

---

[1] de fait, il a cédé au bout de quelques jours devant la pression conjointe des experts du FMI et de la BCE venus par dizaines contrôler l'état grec